

# CREATION DE BUREAUX ET DU SIEGE DU SYNDICAT

BRIEY (MEURTHE - et - MOSELLE)



## Maître d'ouvrage :

Syndicat Intercommunal de mise en oeuvre du Contrat Rivière Woigot  
4, Pôle commercial Woigot 54150 Briey

## Maître d'oeuvre :

architecte et urbanisme durables



Laurent KOWALSKI  
Architecte D.P.L.G. - urbaniste  
Raymond POINSAINT  
Economiste de la construction

## Bureaux d'études:

BET Fluides:  
Bureau de contrôle:  
S.P.S.:

CITEL  
APAVE  
DEKRA

Mission : base MOP + Energies renouvelables

## Programme et projet:

Le bâtiment se déploie dans un environnement tout à la fois remarquable et difficile. En fond de vallée, à proximité de la rivière Woigot, et au milieu d'une zone industrielle et commerciale, le siège du syndicat essaye de retisser un lien dans ce tissu disparate. Il est constitué principalement de bureaux, de salle de travail et de réunion ainsi que d'un espace d'accueil pour le public.

Un effort important a été porté sur l'insertion et la qualité environnementale. Par des volumes simples et discrets le bâtiment s'implante harmonieusement dans le site. Il prend en compte par ailleurs un nombre importants d'aspects indispensables à une démarche environnementale :

- L'implantation du site, l'orientation favorable des lieux de travail, les prises de vues et de jour maîtrisées, la présence d'écrans végétaux.
- La maîtrise des ambiances, des lumières naturelles (éclairages des locaux et des dégagements). Les protections solaires (brises soleil, stores, écran naturel...). La ventilation naturelle (ouvrants, ventilation diurne et nocturne).
- La maîtrise des énergies: une isolation extérieure renforcée, des prescriptions en matière d'éclairage et des sources lumineuses, une toiture végétalisée.
- Un système de chauffage et de ventilation haute performance (géothermie).
- L'emploi de matériaux sains: perméabilité des espaces de stationnement (mélange stabilisé terre-pierre), un bardage bois non traité, des menuiseries et sols sans PVC, peintures naturelles sans solvant, des enduits extérieurs à la chaux grasse, un revêtement de sols en linoléum.
- La consommation (CEP), calculée selon la RT 2005 est de: 70,93 kwhep/m<sup>2</sup>SHON/an.

Surface à traiter: SHON: 351 m<sup>2</sup>

Montant des travaux : 648 642,35 € HT

## Calendrier :

Début de l'étude:	janvier	2007
Début des travaux:	mai	2009
Fin des travaux:	mai	2010



Plan masse



Entrée accueil

Perspective sur le bâtiment dans son site: entrée Nord - Est







Perspective Sud - Est



Perspective Nord - Ouest



Détail brise - soleil



Perspective Sud - Est